



Communiqué de presse

Luxembourg, le 1^{er} avril 2019

La Cour des comptes européenne estime que pour atteindre ses objectifs en matière d'énergie et de climat, l'UE doit parvenir à mieux stocker l'énergie

L'UE doit améliorer le stockage de l'énergie pour remplir ses objectifs en matière d'énergie et de climat, selon un nouveau document d'information de la Cour des comptes européenne. Les auditeurs recensent les défis posés par les technologies de stockage de l'énergie dans l'UE, à la fois pour le réseau électrique et pour les transports. Ils soulignent que l'UE est à la traîne par rapport à ses concurrents au niveau international en ce qui concerne la capacité de production de batteries et que celle-ci risque de rester en deçà de l'objectif que l'alliance européenne pour les batteries a fixé pour 2025.

Le stockage d'énergie peut aider à atteindre les objectifs en matière d'énergie et de climat. Les technologies de stockage de l'énergie permettent de réagir de façon flexible aux déséquilibres résultant de la part accrue de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables variables, telles que les énergies solaire et éolienne, sur le réseau. Les carburants produits à partir de sources renouvelables, par exemple l'électricité ou l'hydrogène, peuvent contribuer à réduire les émissions dues aux transports. Une amélioration des technologies de stockage d'énergie peut favoriser l'extension du parc de véhicules utilisant ces carburants.

Le document d'information expose les principaux défis liés au soutien apporté par l'UE au développement et au déploiement du stockage de l'énergie. Les auditeurs ont constaté que ces derniers sont au nombre de trois: l'élaboration d'une stratégie de l'UE pour le stockage d'énergie, l'utilisation efficace de la recherche et de l'innovation, ainsi que la mise en place d'un cadre législatif favorable.

«Le stockage de l'énergie jouera un rôle fondamental dans l'obtention d'un système énergétique à faible intensité de carbone et fondé essentiellement sur les énergies renouvelables dans l'UE», a déclaré Phil Wynn Owen, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du document d'information. «L'UE a adopté des mesures pour élaborer un cadre stratégique pour le

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du document d'information de la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

stockage de l'énergie, mais celles prises jusqu'à présent risquent d'être insuffisantes pour permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs stratégiques en matière d'énergie propre.»

Les auditeurs mettent en garde contre le risque que la stratégie actuelle de l'UE ne lui permette pas de relever les défis de la transition énergétique. Ils affirment que l'Union développe ses capacités de production de batteries lithium-ion (utilisées dans les véhicules électriques) tardivement par rapport à d'autres régions du monde qui sont cheffes de file dans ce secteur. Étant donné que l'UE ne sera pas la première à entrer sur le marché de la production de batteries, elle risque d'éprouver des difficultés à obtenir un avantage concurrentiel.

Parallèlement, l'alliance européenne pour les batteries, instituée pour produire de manière compétitive et durable des batteries en Europe, centre dans une large mesure son attention sur les technologies existantes plutôt que sur les avancées, et pourrait ne pas atteindre ses objectifs ambitieux.

Selon les auditeurs, la Commission reconnaît l'importance de la recherche et de l'innovation et a pris des mesures pour simplifier Horizon 2020, le principal programme de recherche de l'UE. Entre 2014 et la fin de 2018, elle a octroyé 1,3 milliard d'euros au titre de ce programme à des projets relatifs au stockage d'énergie sur le réseau ou à la mobilité à faibles émissions de carbone. Il se peut cependant que l'UE n'ait pas suffisamment soutenu le déploiement sur le marché de solutions innovantes de stockage de l'énergie. De plus, les auditeurs relèvent qu'il est possible de rendre le financement de la recherche par l'UE encore moins complexe et d'augmenter la participation des entreprises innovantes.

Les investisseurs en solutions de stockage d'énergie sur le réseau électrique ont rencontré des obstacles jusqu'à présent, mais la nouvelle législation devrait aider à résoudre la plupart de ces problèmes, d'après les auditeurs. En ce qui concerne la mobilité électrique, ils soulignent toutefois que le déploiement tardif et sans grande logique des infrastructures de recharge pourrait retarder l'adoption généralisée des véhicules électriques.

Les auditeurs ont recensé les défis majeurs que l'UE doit relever pour soutenir le développement et le déploiement des technologies de stockage de l'énergie, à savoir:

- se doter d'une stratégie cohérente;
- obtenir une augmentation de l'aide fournie par les parties prenantes;
- rendre son système de financement de la recherche moins complexe;
- soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies de stockage de l'énergie;
- déployer des technologies de stockage de l'énergie;
- éliminer les obstacles rencontrés par les investisseurs;
- développer des infrastructures pour la production de carburants alternatifs.

Remarques à l'intention des journalistes

Les auditeurs ont examiné l'aide apportée par l'UE au stockage de l'électricité, à la fois pour le réseau et pour les véhicules, ainsi qu'à la production de gaz de synthèse. L'examen n'a pas couvert le stockage de combustibles fossiles. Le document tient compte des évolutions du secteur du stockage de l'énergie dans l'UE jusqu'à fin janvier 2019.

Un document d'information est un document descriptif et analytique portant sur un domaine d'intervention. Il ne comporte pas de constatations d'audit.

Le document d'information de la Cour des comptes européenne relatif au soutien de l'UE au stockage de l'énergie est d'ores et déjà disponible en anglais, en français et en allemand sur le site web de la Cour (eca.europa.eu). Les versions dans les autres langues officielles de l'UE seront publiées prochainement.